

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le - 7 JUL. 2020

ID : 031-213105612-20200707-D2020_13_1-BF

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE IX

CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE
DE
L'UNION
6 bis avenue des
Pyrénées
BP 39
31240

☎ 05.62.79.86.16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres

- en exercice : 17
- présents : 16
- ayant pris part au vote : 17
- procurations : 1

L'an deux mille vingt et le 2 juillet à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis à la salle des Mariages de L'Union, sur convocation régulière en date du 26 juin, sous la présidence de Monsieur Marc Péré, Président.

Etaient présents : M. MARC PERE, MME ISABELLE GODEAS, MME KAREN GREGOIRE, MME MONIQUE GUEDES, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. DENIS MOLET, MME MARIE-LOUISE GRUEL, MME MONIQUE BEZOS, MME KATY COLDER, M. ANDRE DA PONTE, MME RENEE HUMEAU, M. HERVE LAMACHERE, MME MARE-CLAUDE MANGOGNA, M. JEAN-PAUL MAUVEZIN, MME JACKIE VAZ SANTIAGO, M. YANNICK PUGET

Etaient absents ayant donné procuration : M. YVAN NAVARRO (POUVOIR DONNE A M DENIS MOLET),

Était absent excusé :

DÉLIBÉRATION n° 2020/13

Objet : Adoption du Compte de Gestion 2019

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration du CCAS qu'aux termes de l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'adoption du Compte de Gestion doit intervenir avant celle du Compte Administratif.

Monsieur le Président propose d'adopter le Compte de Gestion 2019 établi par la Trésorière Principale, Madame Nadine BEQ qui retrace à l'identique les résultats du Compte Administratif 2019.

Décision

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité, d'approuver le Compte de Gestion 2019 établi par la Trésorière Principale, Madame Nadine Beq. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

**Pour copie conforme,
Le Président
Marc PÉRE**

M/

la vice-Présidente

- Transmis le - 7 JUIL. 2020

- Affiché le - 7 JUIL. 2020

